



Propos diffamatoires de l'ancien entraineur de mon ami

Par **vivilem_old**, le **26/10/2007** à **12:37**

Bonjour,

J'aurais aimé avoir un renseignement, mon ami fait du volley en départemental dans le même club, cette année il décide de changer de club, commence les entrainements dans un nouveau club pendant 1 mois.

On lui annonce qu'on lui refuse sa mutation car l'ancien club a tenu des propos diffamatoires à son encontre...(les 2 entraineurs se sont parler de vive voix)

L'ancien entraineur ne nie pas mais se couvre en disant qu'il a bien dit au nouveau club qu'il ne fallait pas que ça les empêche de le prendre...

A ce jour il n'a plus de club et ne peut plus jouer dans le département alors qu'il n'a rien fait, a-t-il un recours pour ce préjudice ? merci d'avance.